

AWSA^{BE}
Arab Women's Solidarity Association
جمعية تضامن المرأة العربية - بلجيكا



ITINÉRAIRES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DE FEMMES SYRIENNES À BRUXELLES

ELSA MAARAWI



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Siège social : Avenue de l'Eternité, 6, 1070 Bruxelles
Tél : 02 22938 63/64
<https://awsa.be> awsabe@gmail.com
Numéro d'entreprise : 0881.718.815
RPM : Bruxelles
IBAN : BE57 3630 0025 1735
Illustration : Auteur·rice inconnu·e, image libre de droit



Étude 2026 :

Itinéraires d'apprentissage du français de femmes syriennes à Bruxelles

Elsa Maarawi

Toutes nos publications sont téléchargeables sur notre site awsa.be et consultables ou empruntables à notre bibliothèque Wallada située au :
10, rue du méridien (Bâtiment B, 2e étage) 1210 - Bruxelles.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Table des matières

PRÉSENTATION D'AWSA-BE.....	2
PRÉSENTATION DE L'AUTRICE.....	3
RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE.....	4
1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE.....	5
IDÉE GÉNÉRALE.....	5
UNE ÉTUDE ANCRÉE DANS L'EXPÉRIENCE D'EXIL.....	5
OBJECTIF : DESSINER DES PARCOURS.....	5
INTÉGRATION LINGUISTIQUE ET PARCOURS D'EXIL.....	6
<i>Langue et immigration.....</i>	<i>6</i>
<i>L'étude des langues en exil.....</i>	<i>7</i>
QUESTIONNEMENTS, HYPOTHÈSES ET MÉTHODOLOGIE.....	8
2/ ENQUÊTE & CONTEXTE.....	10
UN TERRAIN BRUXELLOIS.....	10
<i>Un accès aux enquêté-es facilité par des réseaux d'interconnaissance et par le milieu associatif.....</i>	<i>10</i>
<i>Des répondant-es aux profils variés.....</i>	<i>10</i>
LES SYRIEN·NES À BRUXELLES : CONTEXTE ET STATISTIQUES D'UNE SITUATION D'EXIL.....	12
<i>État des lieux de la présence syrienne à Bruxelles.....</i>	<i>12</i>
<i>Le parcours linguistique des Syrien·nes à Bruxelles.....</i>	<i>15</i>
3/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.....	18
APPRENDRE LE FRANÇAIS : UN OBJECTIF QUI NE VA PAS DE SOI.....	18
<i>Une évidence pour les diplômé-es.....</i>	<i>18</i>
<i>Un outil pour les mères.....</i>	<i>22</i>
<i>Des opportunités pour les filles.....</i>	<i>25</i>
DES COURS ADAPTÉS AUX ENVIES ET AUX BESOINS.....	26
<i>L'accès à l'apprentissage : un parcours non linéaire.....</i>	<i>26</i>
<i>Adapter pour mieux apprendre.....</i>	<i>29</i>
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	31
BIBLIOGRAPHIE.....	33
ANNEXE.....	34

PRÉSENTATION D'AWSA-BE

Arab Women's Solidarity Association est une association féministe, laïque et mixte qui promeut les droits des femmes originaires du monde arabe. Fondée en juin 2006 à Bruxelles et inspirée d'AWSA International, AWSA-Be est indépendante de toute appartenance politique ou religieuse. Reconnue comme une association d'éducation permanente et de cohésion sociale, AWSA-Be propose des activités socioculturelles variées comme des conférences, des débats, des rencontres littéraires, des soirées de solidarité, une chorale de chants arabes, des expositions, des visites de cafés en faveur d'une mixité sociale et de sexe, des soirées de promotion d'artistes femmes ou des ateliers sur différentes thématiques comme les droits des femmes, le féminisme, les questions identitaires, etc.

Par ses actions, AWSA-Be œuvre pour une société basée sur le vivre ensemble, en favorisant l'échange entre les cultures et en allant à la rencontre de l'autre dans le respect des valeurs de chacun-e. Les actions d'AWSA-Be ont pour objectif d'améliorer l'image et la situation des femmes originaires du monde arabe en Belgique, de briser les tabous, de faire évoluer les mentalités et de déconstruire les préjugés sur les femmes originaires du monde arabe entre autres.

Nous menons nos actions de manière à ce que chaque personne puisse avoir le droit de définir sa façon de percevoir la citoyenneté, d'exposer un point de vue, d'écouter celui des autres, de changer d'avis sur une question, car la citoyenneté dont nous parlons ici est avant tout évolutive et dynamique. Elle se construit par l'interaction aux autres, par notre environnement, par notre culture, notre religion, nos valeurs qui se doivent d'être échangées dans le respect pour que chaque personne puisse aller au-delà de sa propre vision du monde.

Ce travail est essentiel dans un processus démocratique. AWSA-Be participe aussi à des événements culturels, festivals et autres manifestations pour soutenir la paix, l'égalité et la justice.

Plus d'infos : www.awsa.be

PRÉSENTATION DE L'AUTRICE

Elsa Maarawi est sociologue à l'Université Picardie Jules Verne, à Amiens (France). Elle a été affiliée à l'Institut du Proche-Orient de 2020 à 2023, à l'Institut Convergence Migration de 2023 à 2025, et à l'Université Libre de Bruxelles, à l'Observatoire des Mondes Arabes et Musulmans de 2023 à 2026.

Après avoir travaillé sur le terrain pour plusieurs organisations internationales, au Tchad, au Liban et en Haïti, elle se consacre aujourd'hui à la recherche et étudie les questions de genre et de migration dans le contexte humanitaire.

Elle a mené plusieurs études sur ces sujets et sa thèse porte sur le parcours de familles syriennes qui ont fui leur pays après le début du conflit en 2011 pour s'installer, provisoirement, au Liban et qui, pour certaines, ont été réinstallées en France par le Haut-Commissariat-aux-Réfugiés. En recueillant leurs témoignages et en observant leur quotidien, elle retrace leur histoire : ce qu'elles ont vécu avant de partir, puis pendant leur exil. Elle cherche notamment à comprendre comment le contexte international, ainsi que les préjugés liés à l'origine ou au genre, influencent le vécu de ces familles. Comment ces facteurs façonnent leurs espoirs et leurs projets d'avenir, alors qu'elles se trouvent « entre ici et là-bas ».

Issue d'une famille mixte franco-syrienne, elle a grandi dans la région parisienne et a vécu 10 ans en Asie du Sud-Ouest, en Syrie de 2010 à 2011 et au Liban de 2013 à 2022, pays dont elle détient également la nationalité.

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Cette étude a été conduite entre février et juin 2026 à Bruxelles auprès de Syriennes ainsi qu'auprès d'employé-es de structures dispensant des cours de français à un public allophone. Elle porte sur le parcours d'apprentissage de la langue française par ces Syriennes et les raisons pour lesquelles elles ont décidé, à un moment de leur parcours, d'apprendre cette langue.

À travers leurs trajectoires migratoires, familiales et professionnelles, leurs cercles de sociabilité, leurs principales activités et leurs aspirations en Belgique reconstituées à l'aide de récits de vie collectés auprès de Syriennes arrivées en Belgique entre 2000 et 2025, et en s'appuyant sur des entretiens réalisés avec des employé-es d'association, cette étude permet de mettre en avant un rapport différencié à l'apprentissage en fonction du niveau de diplômes des apprenantes, de leur statut familial et leur âge. Elle montre également que les possibilités d'apprentissage du français sont variées, et la pertinence des programmes dépend aussi des publics auxquels elles s'adressent.

La première partie de cette étude introduit le sujet de l'étude, montre son lien avec d'autres travaux déjà réalisés sur ce thème, et présente les questionnements et hypothèses ayant conduit à sa réalisation ainsi que sa méthodologie : une enquête par entretiens qualitatifs.

La deuxième partie porte sur le contexte général de l'étude – la présence syrienne à Bruxelles et le cadre institutionnel de l'apprentissage de la langue française – et le déroulement de l'enquête, explicitant comment les personnes ont été rencontrées, quelles sont leurs caractéristiques sociales et quelles sont les conditions de réalisation de l'enquête.

La troisième – et dernière – partie de l'étude comporte les résultats, déduits des récits de vie collectés, en analysant certaines trajectoires. Ainsi, l'étude montre comment certaines caractéristiques sociales – comme le fait de posséder un diplôme de l'enseignement supérieur, d'avoir des enfants, d'être d'un certain âge, de pratiquer une religion – et certains parcours de vie influencent les choix et la façon de se positionner par rapport à l'apprentissage.

L'étude a été réalisée par une chercheuse française d'origine syrienne, ayant vécu dix ans en Asie du Sud-Ouest, et parlant l'arabe couramment, ce qui a facilité le contact avec les personnes ayant participé à l'enquête.

1/ PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Idée générale

Apprendre et parler une langue étrangère ne va pas de soi. De plus, les conditions d'apprentissage ne sont pas les mêmes en fonction du genre, de la situation familiale, sociale, culturelle ou économique. Le rapport à la langue, la place qu'elle occupe dans l'imaginaire familial et collectif et la façon dont elle est utilisée et adaptée varient aussi en fonction des groupes dans lesquels elle est pratiquée.

Cette recherche s'intéresse aux particularités liées au genre dans l'apprentissage de la langue en contexte d'exil, et a pour objectif de mettre en lumière des expériences personnelles et collectives de vécu sur un territoire, expériences souvent déconnectées des catégories administratives, comme nous le verrons. L'apprentissage de la langue permet de relier d'une part les besoins d'intégration exprimés par le biais des institutions du territoire d'immigration, et d'autre part les trajectoires sociales des personnes concernées.

Une étude ancrée dans l'expérience d'exil

Cette étude s'inscrit dans la continuité d'une recherche doctorale menée en France portant sur les trajectoires et les expériences de familles syriennes exilées dans une ville du nord. Installée en Belgique depuis septembre 2022, l'autrice a souhaité prolonger un des thèmes de sa recherche : l'injonction à l'apprentissage de la langue par les personnes reconnues réfugiées. Les familles rencontrées au cours de sa recherche doctorale suivent le parcours administratif imposé à toutes les étranger·es souhaitant s'installer en France, parcours qui comprend, entre autres, une obligation d'apprentissage de la langue française et l'atteinte d'un niveau au moins équivalent au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues¹. Au fil de sa recherche, l'autrice constate que les difficultés d'apprentissage de la langue ne s'expliquent pas seulement par la nature des dispositifs mis en place mais également par les caractéristiques sociologiques des apprenant·es – notamment leur genre associé à leur statut marital, leur niveau de diplômes ou encore leur origine sociale et géographique – caractéristiques par ailleurs très peu prises en compte dans ces dispositifs, ce qui complique l'apprentissage. Cette étude, réalisée à Bruxelles entre février et juin 2026, est une continuité de ces réflexions.

Objectif : dessiner des parcours

Alors que l'apprentissage de la langue (française ou néerlandaise) par les primo-arrivant·es est associé à l'idée d' « intégration² », il s'agit ici de dépasser la croyance que l'apprentissage de la langue serait nécessaire à tout épanouissement dans le pays d'immigration et devrait

¹ <https://europass.europa.eu/fr/common-european-framework-reference-language-skills>

² Le terme intégration, largement mobilisé dans les discours politiques, institutionnels et médiatiques sur l'immigration, fait l'objet de critiques importantes en sciences sociales depuis plusieurs décennies. De nombreux·ses chercheur·es soulignent que cette notion repose sur une vision normative et asymétrique des rapports entre groupes sociaux, dans laquelle les personnes issues de l'immigration sont implicitement construites comme extérieures à la société et sommées de s'y adapter.

forcément conditionner le fait de rester sur le territoire via l’obtention d’un titre de séjour. Qui s’inquiéterait d’un problème d’intégration des femmes américaines, suédoises ou espagnoles, anglophones par ailleurs, ne parlant ni français ni néerlandais ? Si la connaissance d’une langue nationale peut sans doute faciliter plusieurs aspects de la vie quotidienne, elle peut aussi être un argument politique déployé pour justifier le rejet de certaines nationalités.

Pour contourner l’idée que certaines populations devraient apprendre une langue nationale pour s’« intégrer », cette étude s’intéresse au parcours de ces Syriennes ainsi qu’à leurs aspirations et leurs objectifs quant à leur présence à Bruxelles. A contrario, cette étude n’a pas pour but d’évaluer leur potentiel « d’intégration », leurs difficultés ou facilités à « s’insérer », ni de savoir si elles pourraient et devraient rentrer en Syrie, mais **de comprendre leur expérience et leur vécu à travers un aspect de leur parcours : l’apprentissage du français.**

Intégration linguistique et parcours d’exil

Langue et immigration

La maîtrise d’une ou plusieurs langues peut être considérée comme un atout, notamment dans les parcours scolaire et professionnel (Bechichi et al. 2016), alors que d’autres sont valorisées uniquement dans certains contextes. Par exemple, l’arabe prend une place particulière dans les carrières de diplomates français, tout en étant dévalorisé quand ses locuteur·rices sont des immigré·es – ou leurs enfants – originaires d’un pays dont la langue majoritaire est l’arabe (Ogor 2022; Wakim 2020). En effet, l’enseignement de l’arabe serait un frein à l’« intégration », selon certains discours politiques (Sayad et al., 2014). Les femmes syriennes arrivant en Belgique ne possèdent ainsi pas de connaissances linguistiques valorisées par les institutions.

Comme dans d’autres États, les personnes étrangères à l’Union européenne et souhaitant s’établir sur le territoire belge – appelées « primo-arrivantes » – doivent suivre un parcours administratif imposé qui, outre des sessions d’information sur les services, la culture, les institutions, les démarches administratives à réaliser pour accéder à l’assurance maladie, l’éducation, l’emploi, inclut des cours de langues parlées dans le pays, visant à l’atteinte d’un niveau débutant à intermédiaire³.

Ce parcours prend des noms différents selon les pays et les régions. En Belgique, trois systèmes régionaux coexistent (Gsir 2006). Dans la région de Bruxelles, le « parcours

³ Voir par exemple le cas allemand : <https://www.bamf.de/FR/Themen/Integration/ZugewanderteTeilnehmende/Integrationskurse/integrationskurs-e-node.html>, le cas français : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/lintegration-des-etrangers/parcours-dintegration-republicaine>, le cas Wallon : <https://parcoursintegration.be/fr/#etapeParcours/>, les cas bruxellois : <https://www.bon.be/fr/a-propos-de-bon>; <https://www.newcomersin.brussels/fr/welcome>

d'accueil » qui comprend des cours de langues française ou néerlandaise est obligatoire pour les personnes souhaitant valider leur titre de séjour et s'établir de façon durable en Belgique. Ce parcours dépend de plusieurs critères, comme l'âge, le type de titre de séjour et la date d'entrée sur le territoire belge comme nous le détaillerons plus bas. Ces différents dispositifs s'appuient notamment sur l'idée que parler et comprendre la/les langues nationales est considéré comme un moyen d' « intégration » sur le territoire d'immigration.

Pourtant, au-delà des politiques publiques promouvant l'apprentissage de la langue pour l'intégration des primo-arrivant-es, et particulièrement en contexte migratoire, les langues transportent avec elles des symboliques fortes liées à la mémoire, la transmission, les émotions, les aspirations. Outils de transmissions intergénérationnelles (Condon et Régnard 2016; Couëtoux-Jungman et Extramiana 2010; Deprez 2021), lieu de reconfiguration des rapports de pouvoirs (Bourdieu 1982), moyen d'interaction sur un territoire (Biichlé 2014), ou encore acte de résistance (Saglio-Yatzimirsky et Galitzine-Loumpet 2022), les pratiques langagières sont bien plus qu'une simple « insertion » dans un espace politique et économique.

L'étude des langues en exil

L'apprentissage des langues par les primo-arrivant-es en Belgique a été étudié dans le cadre d'évaluation des politiques linguistiques et de leur efficacité. De nombreux rapports et publications montrent l'intérêt suscité par ce sujet⁴.

D'autres études sur la langue en contexte migratoire ont montré que les dispositifs n'étaient pas ou peu adaptés à la variété des origines sociales, nationales, économiques et familiales des apprenant-es, notamment en raison des objectifs « d'intégration » qu'ils renferment (Bel 2024; Gourdeau et Boudet 2019)⁵ et s'inscrivent dans le cadre du rapport au territoire d'immigration, et des relations familiales.

D'autres travaux ont montré que le genre joue un rôle important dans l'expérience d'apprentissage de la langue en situation d'exil : la comparaison entre les hommes et les femmes ayant obtenu le statut de réfugié-e dans certains pays européens montre que les femmes prennent plus de temps à apprendre la langue, et que leur accès au marché du travail est plus limité à leur arrivée (Liebig et Tronstad 2018). L'analyse de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) en France montre les différences de classe et de genre dans

⁴ Voir liste des travaux en annexe

⁵ Voir aussi : Thèse de Sociologie en cours : Célia Nguyen, « Je ne vois pas de meilleur titre de séjour pour eux que la langue française ». Étudier la politique publique linguistique d'immigration pour comprendre la construction de « l'identité nationale » et son rapport à l'altérité dans un contexte de reconfiguration des politiques migratoires »

ces variations du rôle de la langue dans l'accès à l'emploi⁶. C'est-à-dire que l'expérience de « l'intégration » est genrée en partie en raison de la place que la langue occupe dans celle-ci.

Compte tenu de ces dimensions, comment les trajectoires sociales, familiales, professionnelles, géographiques, scolaires mais aussi migratoires influencent-elles l'apprentissage des langues nationales par les étranger-es en provenance d'un pays en situation de post-conflit ?

Questionnements, hypothèses et méthodologie

Peu de travaux posent la question du point de vue des apprenant-es en prenant en compte les effets du genre sur l'apprentissage ou le rapport à l'apprentissage des langues⁷. En faisant un zoom sur l'apprentissage de la langue à Bruxelles par les Syriennes, nous proposons d'explorer le rôle du genre dans l'expérience d'apprentissage, tout en questionnant les effets d'autres variables pour comprendre les différentes expériences d'apprentissage du français dans cette ville.

Comment est perçue l'obligation d'apprentissage du français ? Quelles sont les raisons du choix du français dans le parcours d'accueil (plutôt que le Néerlandais) ? Quelles opportunités offre l'apprentissage du français ? Quelles difficultés les femmes syriennes mettent en avant dans l'apprentissage obligatoire du français ? Quelles particularités des structures qui proposent les cours de français sont mises en avant par les apprenantes ? Quel rôle joue l'obligation administrative dans ce parcours ? Quels sont les autres éléments qui expliquent l'expérience d'apprentissage ?

Nous proposons de déconstruire l'idée selon laquelle l'apprentissage de la langue du territoire d'exil va de soi et répond à un objectif d'intégration, et proposons les hypothèses suivantes :

- L'apprentissage du français est un moyen (plutôt qu'un objectif), pour interagir dans le nouvel espace, comprendre le nouvel environnement, acquérir de nouvelles compétences, et accéder aux services nécessaires. Par conséquent, il est ineffectif dans le cas où les personnes n'ont pas besoin de la langue enseignée pour y accéder.
- L'expérience d'apprentissage dépend du genre, de l'origine sociale, du rapport à l'éducation, de l'âge et du statut familial (avec/sans enfant).
- L'offre d'apprentissage manque d'adéquation avec les caractéristiques sociales et les parcours des apprenantes.

⁶ Communication de Fred Salin « Langue et situation économique des réfugié-es en France : une analyse intersectionnelle » au Colloque international *Langues en migration : expériences, dispositifs, réflexivité* organisé par le Centre Universitaire de Recherche sur l'Action Publique et le Politique - Épistémologie des Sciences Sociales (CURAPP-ESS) à Amiens les 17 et 18 Novembre 2025.

⁷ Voir par exemple (Poisson 2024) sur les effets pour les femmes de ne pas parler la langue dans le pays d'immigration

Afin de répondre à ces questionnements, une enquête qualitative par entretien a été réalisée auprès d'un public primo-arrivant de Syriennes apprenant ou ayant appris le français à Bruxelles.

2/ ENQUÊTE & CONTEXTE

Un terrain bruxellois

Cette étude a débuté en février et s'est achevée en juin 2026. Elle a mobilisé plusieurs réseaux d'interconnaissance, des données statistiques officielles et la bonne volonté des répondant·es.

Un accès aux enquêté·es facilité par des réseaux d'interconnaissance et par le milieu associatif

Afin de rencontrer des apprenantes et les questionner sur leur parcours et expérience d'apprentissage du français, j'ai utilisé « l'échantillonnage boule de neige » (de Sardan 2009, 83) c'est-à-dire que j'ai rencontré les enquêté·es au fil de l'enquête, grâce aux contacts et connaissances d'autres enquêté·es. L'enquête a commencé par une ancienne employée d'un BAPA, qui m'a donné le contact d'un ancien collègue, qui s'est avéré être Syrien. Lui-même m'a donné le contact d'une Syrienne qui gère une petite structure dispensant des cours de français pour adultes. Cette dernière m'a ensuite mise en contact avec une apprenante de son centre. Je me suis également appuyée sur les réseaux d'AWSA-Be, qui m'a mise en contact avec la directrice de la Maison des femmes de Molenbeek (qui est également la Présidente d'AWSA-Be), qui m'a donné le contact d'une apprenante de la structure, et d'une formatrice d'une autre association donnant des cours de français, grâce à qui j'ai pu réaliser 3 entretiens. Et enfin, une collègue de l'université m'a donné le contact du directeur d'une asbl qui dispense des cours de français pour adultes, et m'a permis de rencontrer deux autres apprenantes. Je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui m'ont aidée à mener cette étude, à réfléchir et qui ont partagé avec moi des éléments de leur vie, de leurs opinions et de leurs perspectives.

Le fait que je parle couramment l'arabe dialectal syrien a facilité la mise en contact avec les apprenantes syriennes. Même si mon accent diffère du leur, étant moi-même d'origine syrienne mais ayant appris l'arabe parlé principalement au Liban où j'ai vécu pendant dix années, cela a permis d'établir un cadre d'entretien fluide dans lequel les enquêtées ont pu s'exprimer dans leur langue maternelle.

Des répondant·es aux profils variés

À côté des données statistiques collectées auprès du service de statistique Belge (Statbel), de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), et des sites internet d'Eurostat et du Haut-Commissariat-aux-Réfugiés des Nations-Unies (HCR), cette étude s'appuie sur des entretiens avec 12 personnes dont 9 apprenant·es syrien·es, parmi lesquelles 2 travaillent également dans des structures liées à l'apprentissage du français, et 3 employé·es d'associations dispensant des cours de français⁸.

⁸ Maison des femmes de Molenbeek (MOVE), SIMA, Proforal, Zone Femmes, BAPA

Les entretiens ont été réalisés entre le 9 avril et le 5 juin 2026, dans des lieux publics (cafés), dans les locaux d'associations ou au domicile des apprenantes. Ils ont duré entre 1 et 2 heures et se sont déroulés sous la forme d'une discussion autour du parcours de vie, y compris le parcours scolaire, familial, migratoire et administratif. Les entretiens n'ont pas été enregistrés, mais ont été retranscrits simultanément. Ils se sont déroulés en arabe dialectal syrien (et en français avec les employé·es d'association).

Le type de profil des répondant·es à l'enquête est assez varié et comprend autant des apprenantes que des employé·es d'associations, certain·es étant également Syrien·nes :

- 8 femmes syriennes et 1 homme syrien ;
- 3 ont fait l'université, une a le bac, 3 ont arrêté l'école avant le secondaire et deux n'ont pas terminé le cycle primaire ;
- 4 viennent de villages ruraux, 3 de villes moyennes et 2 de grandes villes ;
- 3 sont célibataires et 6 sont marié·es ;
- 5 sont arrivé·es en Belgique il y a moins de 5 ans, 4 sont arrivé·es avant (dont une il y a plus de 20 ans) ;
- La plupart des enquêté·es n'avait pas migré avant la guerre avant d'aller en Belgique (sauf une qui est partie rejoindre son mari en Arabie Saoudite et une autre qui a travaillé comme ingénieure agricole et a voyagé dans le cadre de son travail en Syrie et dans les pays limitrophes). Pour la plupart des répondant·es, le parcours migratoire le plus conséquent s'est passé pendant la guerre ;
- 5 se sont installé·es en Belgique par le biais du regroupement familial et 3 sont arrivé·es par la route puis ont demandé l'asile, une est venue avec un visa et a demandé l'asile ensuite.

Afin de conserver l'anonymat des personnes rencontrées, les noms ont été modifiés, ainsi que certaines informations concernant leur parcours.

Cette étude permet de dégager des pistes de réflexion pour penser l'apprentissage de la langue française par son inscription dans les trajectoires sociales des apprenantes. Elle s'intéresse à des personnes originaires du même pays, la Syrie, afin de mettre en lumière la diversité des expériences, malgré le partage d'une nationalité commune. Loin d'être exhaustives, ces expériences renseignent les variétés de profils et de rapports à l'apprentissage de différents publics issus d'un même pays, tout comme l'importance du niveau d'éducation, de la situation dans le pays d'immigration, du genre et de l'origine géographique.

Un des biais de cette étude réside d'une part dans le fait que les répondant·es n'ont été rencontré·es qu'une fois (sauf exception de trois d'entre elles-eux) : le contexte de la rencontre a donc donné le ton des réponses et est surtout révélateur de la situation d'entretien, plutôt que du vécu des personnes rencontrées. D'autre part, il est difficile de considérer tous les parcours décrits ici sur le même plan : quand certain·es répondant·es ont été plutôt prolixes dans leurs réponses, partageant avec moi leurs réflexions, leur parcours

de manière détaillée, d'autres – les plus jeunes et les moins diplômées notamment – ne se sont pas étendu sur les questions posées, se contentant de répondre uniquement et strictement aux questions posées. Ainsi, la communication a été plus difficile à établir avec certain-es répondant-es, ce qui a eu nécessairement un impact sur le type d'informations récoltées. J'invite donc le-la lecteur-riche à considérer ces biais en parcourant la partie « résultats » de cette étude.

Les Syrien·nes à Bruxelles : contexte et statistiques d'une situation d'exil

État des lieux de la présence syrienne à Bruxelles

La présence syrienne à Bruxelles est assez récente et s'explique principalement par le développement de la situation en Syrie et sa région ces quinze dernières années. En 2011, des manifestations populaires contre l'ancien régime dirigé par Bachar Al-Assad sont violemment réprimées par ce dernier, ce qui conduit une partie de l'opposition à s'armer pour protéger les populations civiles de plusieurs régions syriennes. Le soutien apporté au régime par ses alliés régionaux (Iran, Hezbollah libanais...) et internationaux (Russie) entraîne le pays dans un conflit qui prend fin en décembre 2024 avec la fuite de Bachar Al-Assad en Russie et la prise de pouvoir par le groupe Hayat Tahrir al-Cham (HTC) mené par Ahmad Al Sharaa, président autoproclamé de la Syrie. Ce conflit a fait plus de 650 000 morts⁹, dont environ la moitié était des civils¹⁰, et plusieurs millions de personnes ont été déplacées, dont environ 7 millions à l'extérieur des frontières syriennes¹¹. Si la majorité de ces personnes se trouvent dans les pays limitrophes à la Syrie (Jordanie, Liban et Turquie), environ un million est parti en Europe¹².

Les trajectoires migratoires syriennes vers la Belgique s'inscrivent dans ce contexte. Depuis 2012, sur les 48 485 premiers permis de séjour délivrés aux Syrien·nes, 66% sont liés à des raisons autres que familiales, éducatives ou professionnelles¹³. Selon les chiffres communiqués à Eurostat, 37 330 demandes d'asile ont été déposées par des personnes de nationalité syrienne entre 2011 et 2025, et selon FEDASIL, 4 294 Syrien·nes sont arrivées par le biais de la réinstallation¹⁴ opérée en coordination avec le Haut-Commissariat-aux-Réfugiés des Nations Unies entre 2014 et 2024.

⁹ Sources : L'Observatoire Syrien des Droits de l'Homme (<https://www.syriahr.com/en/358243/>)

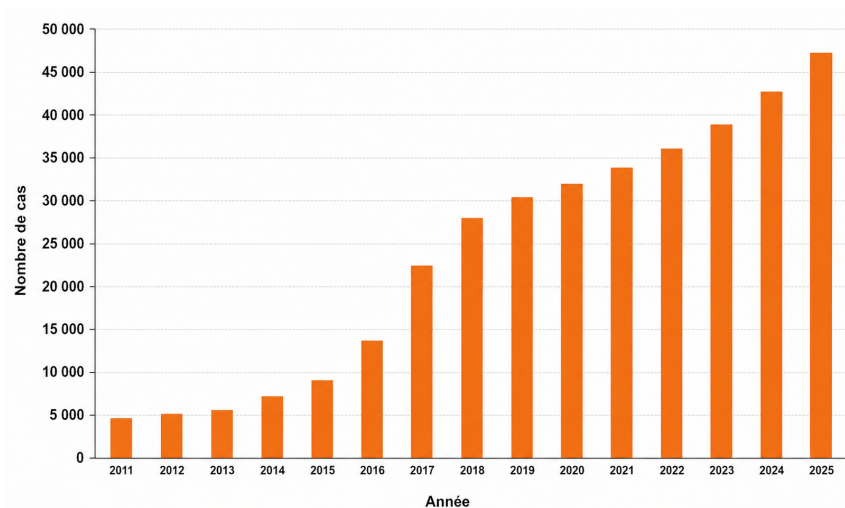
¹⁰ Sources : Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies (<https://www.ohchr.org/fr/stories/2023/05/behind-data-recording-civilian-casualties-syria>)

¹¹ Sources : UNHCR Refugee data finder

¹² Sources : Eurostat

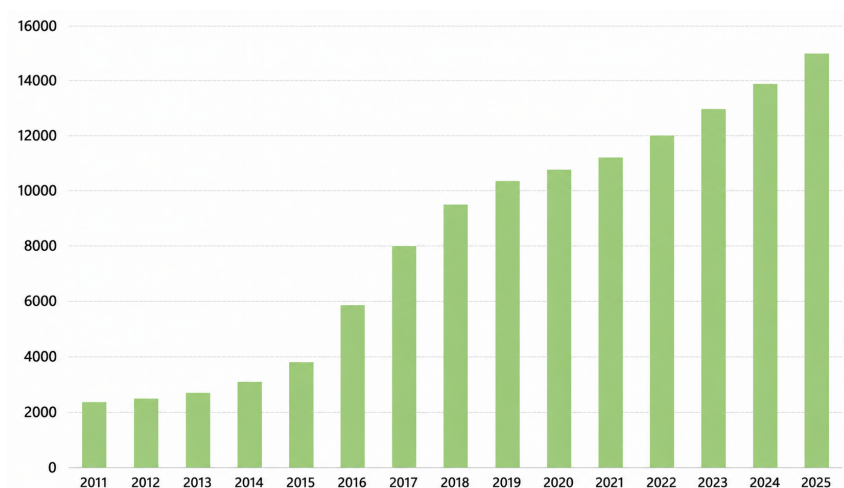
¹³ Sources : Eurostat

¹⁴ La réinstallation est un dispositif organisé par le HCR en collaboration avec les États qui permet à des personnes reconnues comme réfugiées de s'installer légalement dans ces États, le plus souvent européens ou nord-américains.



Graphique 1 : Évolution du nombre de Syrien-nes à partir de 2011 en Belgique – Données IBSA, graphique Elsa Maarawi

Cette surreprésentation des Syrien-nes venu-es dans le contexte du conflit débuté en 2011 dans la population syrienne totale résidant en Belgique se note également au niveau de la région Bruxelles-Capitale. Avant 2014, moins de 2 500 individus de cette nationalité étaient représentés dans les statistiques nationales de la région¹⁵. Au 1^{er} janvier 2025, 15 130 personnes nées en Syrie y étaient inscrites, ce qui correspond à une hausse de 460% en 12 ans. Ces 15 130 personnes représentent 28% de l'ensemble des personnes nées en Syrie vivant en Belgique, et 33% des ressortissant-es syrien-nes ayant obtenu un permis de séjour entre 2014 et 2024¹⁶.

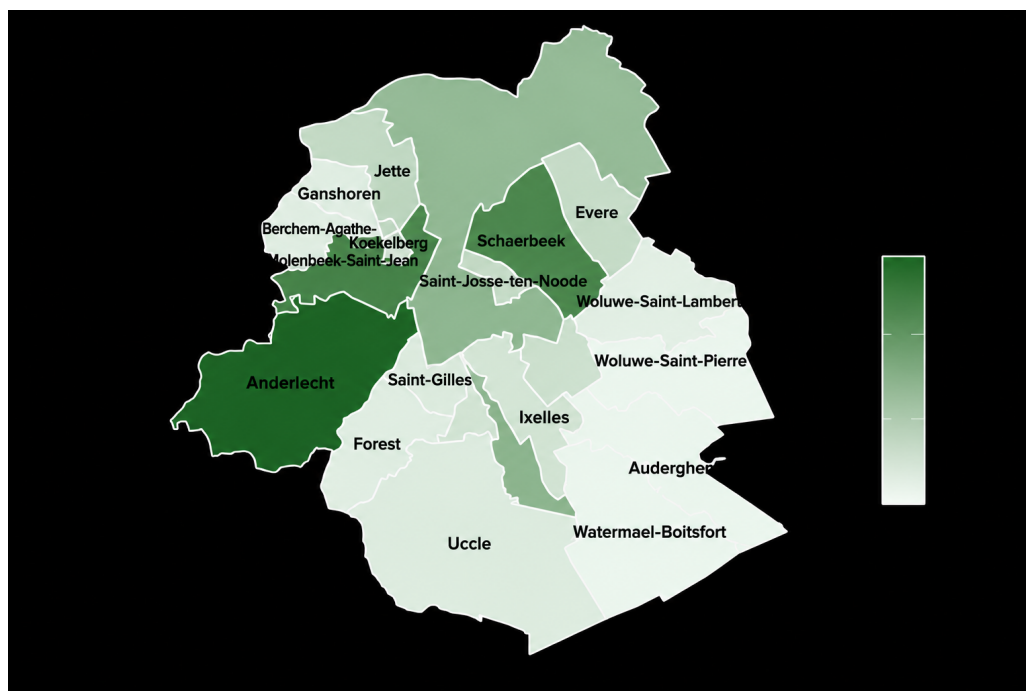


Graphique 2 Évolution du nombre de Syrien-nes à partir de 2011 dans la région Bruxelles-Capitale – Source IBSA, graphique Elsa Maarawi

¹⁵ Sources : IBSA

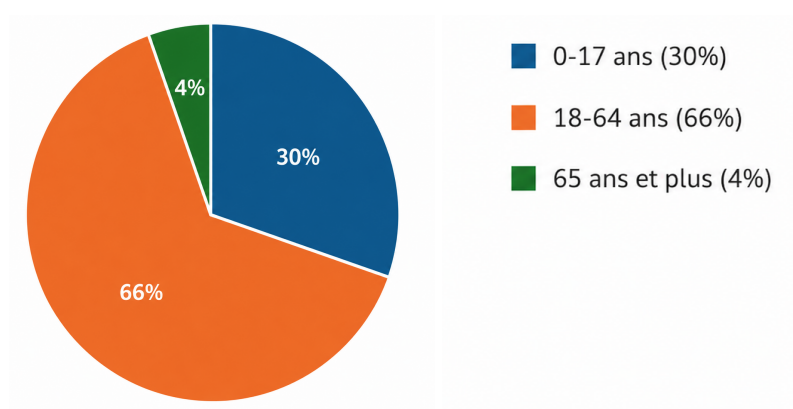
¹⁶ Sources : Eurostat et IBSA

À Bruxelles, les résident·es de nationalité syrienne sont réparti·es inégalement sur la région : plus de 53% résident sur les communes d'Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek, 20% sur Etterbeek, Evere et Saint-Josse, 10% à Bruxelles, et le reste dans les autres communes de la région (Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Forest, Ganshoren, Ixelles, Koekelberg, Saint-Gilles, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe Saint-Lambert et Woluwe Saint-Pierre).



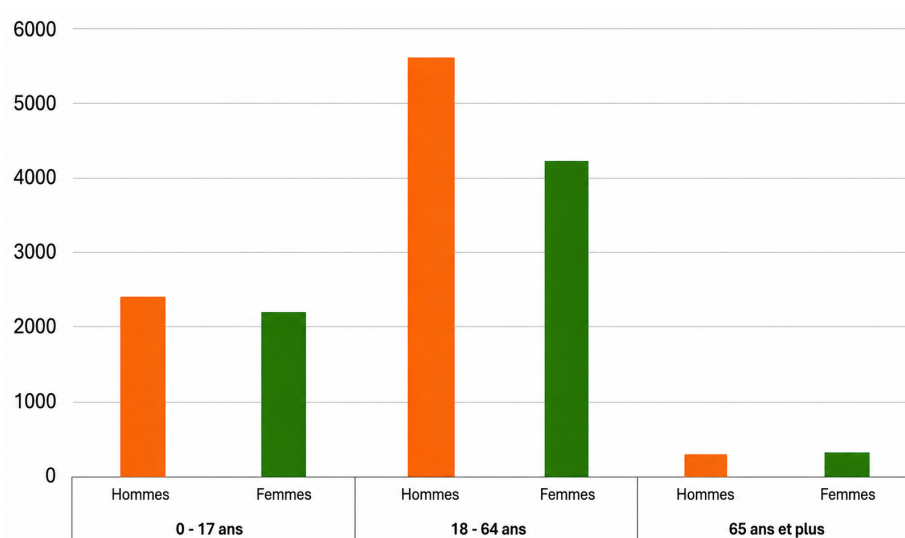
Graphique 3 Répartition des Syrien·es résidant dans la région Bruxelles-Capitale par commune au 1er janvier 2025 – Source IBSA, carte Elsa Maarawi

Au niveau des caractéristiques de genre et d'âge, les enfants entre 0 et 17 ans représentent 30% de la population syrienne résidant à Bruxelles, et la majorité (66%) est âgée entre 18 et 64 ans.



Graphique 4 Répartition de la population syrienne résidant à Bruxelles par groupe d'âge – Données IBSA, graphique Elsa Maarawi

La proportion de femmes (44%) est moindre que celle des hommes (56%), et en particulier dans le groupe d'âge 18 à 64 ans (42,5%). Cette différence pourrait être expliquée par le fait que les dispositifs d'émigration limitent l'arrivée régulière des migrant·es extra-européen·nes, et ce sont le plus souvent les hommes qui prennent les routes migratoires et font ensuite venir leur famille via le dispositif du regroupement familial. Cependant, il n'a pas été possible de vérifier cela, les statistiques sur le regroupement familial n'indiquant pas le sexe du/de la demandeur·se¹⁷. Parmi les personnes interrogées pour cette étude, 4 femmes sont arrivées par le biais du regroupement familial, et deux femmes sont arrivées par les routes migratoires, dont une seule femme seule avec un enfant.



Graphique 5 Répartition de la population syrienne résidant dans la région de Bruxelles par groupe d'âge et sexe – Données IBSA, graphique Elsa Maarawi

Le parcours linguistique des Syrien·nes à Bruxelles

En Syrie, le français est enseigné comme langue étrangère (Reukbi 2018) et n'est maîtrisé que par une minorité, contrairement à d'autres pays arabophones où il constitue une langue d'enseignement, comme le Maroc — pays de naissance de 145 445 résident·es de la région bruxelloise en 2024. À leur arrivée en Belgique, la plupart des Syrien·nes sont confrontées à un nouvel environnement linguistique, que ce soit à travers les langues officielles de l'administration (français, néerlandais, allemand), ou celles parlées dans les lieux de sociabilité, en fonction de leur parcours, du lieu où ils/elles établissent leur domicile et de leurs relations sociales (familles, enfants, emploi, activités religieuses, culturelles,

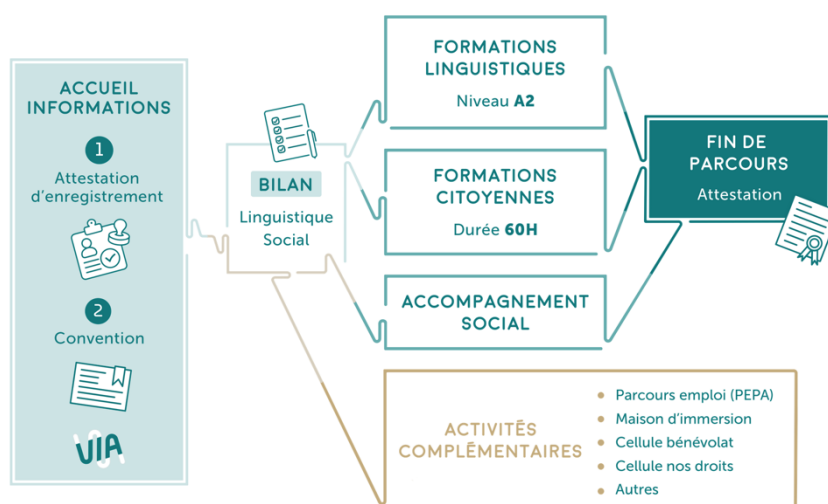
¹⁷ Par exemple, le rapport publié par Myria montre qu'entre 2019 et 2023, les demandes de regroupement familial effectuées par un·e ressortissant·e syrien·ne sont passées de 327 à 2330, sans pour autant donner des indications sur le sexe des demandeur·ses. Rapport : Droit de vivre en famille, dans : *La migration en chiffre. 2024*. Disponible en ligne : https://www.myria.be/files/2024_MYRIA_Droit_de_vivre_en_famille.pdf

domestiques...). En effet, la plupart des répondant·es à l'enquête n'a pas ou très peu étudié la langue française avant d'arriver en Belgique.

- Le parcours d'accueil

À Bruxelles, suivre le « parcours d'accueil¹⁸ » pour les étranger·es est obligatoire depuis juin 2022. L'obligation concerne tou·tes les étranger·es âgé·es de 18 à 65 ans présent·es en Belgique depuis moins de trois ans (sauf les Ukrainien·nes ayant obtenu la protection temporaire¹⁹), résidant dans une commune bruxelloise et possédant un titre de séjour de plus de trois mois. Les Syrien·nes arrivé·es à Bruxelles après 2019 sont donc directement concerné·es par cette procédure.

Il est possible de choisir entre un parcours en néerlandais (BON) et un parcours en français. Pour ce dernier, il faut approcher un Bureau d'Accueil pour Primo-Arrivant (BAPA) chargé d'organiser ce parcours. Comme cela m'a été expliqué par Yasser, un Syrien de 40 ans, originaire de la ville d'Idlib et accompagnateur social dans un BAPA, ce parcours est composé de deux éléments : des cours de citoyenneté de 10h + 50h contenant des informations relatives à la vie en Belgique (vie sociale, politique, économique, administrative), dispensées dans la langue des personnes inscrites, et des cours de langues pour les étranger·es ne possédant pas le niveau A2 de français. Pour l'instant, Yasser donne les 10 premières heures des cours de citoyenneté, le reste étant dispensé par un·e formateur·rice (mais il a mentionné que cette partie est en train d'être réorganisée). Il oriente aussi les personnes vers les autres dispositifs, dont les cours de français.



Graphique 6 Parcours d'accueil schématisé sur le site de BAPA Via²⁰

¹⁸ <https://medialatitudes.be/parcours-daccueil-en-belgique-une-integration-divisee/>

¹⁹ https://www.stradalex.com/fr/sl_news/document/sl_news_article20220616-3-fr

²⁰ <https://www.via.brussels/new-parcours-daccueil/>

Après la réalisation d'un « bilan linguistique », les personnes ne possédant pas le niveau A2 sont orientées vers des cours de langues. Cela signifie que seules les personnes n'ayant pratiquement aucune base en français se retrouvent dans ces formations. Il existe trois niveaux (avec des niveaux intermédiaires en fonction de la connaissance ou non de l'alphabet latin) correspondant au niveau de diplôme :

- Le niveau « alphabétisation » pour celles qui ont un niveau primaire,
- FLE A pour celles qui ont un niveau secondaire et
- FLE B pour celles qui ont un niveau supérieur.

Il est possible de suivre des cours dans des écoles qui ont des partenariats avec les BAPA (ce sont les écoles de la Promotion sociale, réparties sur le territoire régional²¹, ou encore des formations type « Bruxelles formation », qui donnent accès à un certificat validé par ACTIRIS et donc reconnu par les BAPA), et l'obtention du certificat de niveau se fait donc directement. Mais les personnes peuvent aussi suivre des cours dans d'autres structures. Dans ce cas, elles doivent ensuite repasser un test de niveau pour attester de l'atteinte du niveau A2 et valider leur parcours d'accueil.

- *Les autres lieux d'apprentissage*

En dehors des structures labellisées « parcours d'accueil » qui n'ont pas toujours de la place, et se situent parfois loin du domicile des apprenant·es, il existe une myriade d'associations et de centres qui donnent des cours de français. Les personnes peuvent faire le choix de ces structures en dehors du parcours d'accueil, ou parce qu'elles n'ont pas la possibilité de suivre les cours dans les lieux agréés en raison d'une trop longue liste d'attente par exemple.

Les personnes rencontrées dans le cadre de cette étude n'ont pas, sauf une d'entre elles, réalisé le parcours d'accueil. Elles sont soit arrivées avant l'obligation de le suivre, soit ne l'ont pas encore commencé. Cela est dû, en partie, à la temporalité de l'enquête qui n'a pas permis de rencontrer ces personnes²². Les répondantes ont été rencontrées par l'intermédiaire d'employé·es d'associations dispensant des cours de français comme *Zones femmes* à Schaerbeek, *SIMA* à Saint Josse, la *Maison des Femmes de Molenbeek* et *Proforal* à Molenbeek.

²¹ <https://epa.brussels/public-course/francais-fr-41679481457>

²² Parmi les personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête, deux associations donnaient des cours de français certifiés pour le parcours d'accueil, mais les cours étaient terminés et reprenaient en septembre.

3/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Cette partie présente les résultats de l'enquête décrite dans la partie ci-dessus. Parmi les personnes rencontrées, il est possible de dégager, en plus du genre, cinq principales variables déterminantes dans le parcours d'apprentissage : l'origine sociale (y compris l'origine urbaine/rurale), le niveau de diplôme (diplôme universitaire/diplôme primaire ou secondaire), le statut marital et parental (mariée avec enfant/mariée sans enfant), l'âge (moins de 30 ans/plus de 30 ans) et la durée de la présence en Belgique (moins de 5 ans/plus de 5 ans). Tous ces éléments influencent le parcours, mais aussi la posture vis-à-vis de l'apprentissage et par conséquent les possibilités et opportunités en fonction des types de cours proposés.

Apprendre le français : un objectif qui ne va pas de soi

Une évidence pour les diplômé·es

Nous mettons ici en avant un type particulier de profil : celui de diplômé·es de l'enseignement supérieur. Malgré le fait que ces personnes ne parlent pas français avant leur arrivée en Belgique, leurs ressources scolaires et sociales leur permettent d'investir leurs compétences linguistiques en arabe, de se faire une place sur le marché du travail belge et d'apprendre le français avec, en plus des cours, une expérience pratique de la langue. Cependant, les femmes portant le voile sont soumises à une contrainte supplémentaire : l'accès à l'emploi est plus difficile car elles doivent trouver des structures acceptant cette pratique.

- *Portrait 1 : Abir*

Je rencontre Abir suite à mon entretien avec un employé d'un BAPA, qui m'a mise en contact avec elle. Après avoir eu des difficultés à trouver un créneau qui nous convenait à toutes les deux en raison de nos activités professionnelles et familiales respectives, nous prenons rendez-vous dans les locaux du centre culturel qu'elle a créé quelques années auparavant. L'entrée se fait par une porte qui donne sur la rue, dans une salle d'environ 12m², où se trouvent un bureau et des tables disposées en L. Elle m'y reçoit le matin, m'invite à m'asseoir en face de ce qui semble être son bureau, et m'offre un maté, ce que j'accepte volontiers. Elle porte un voile rose et une chemise retroussée au niveau du coude. Pendant l'entretien, plusieurs personnes traversent la pièce, dont des volontaires travaillant pour le centre et un homme venu voir un de ces derniers pour traduire un document administratif.

Abir est sociable et n'hésite pas à partager avec moi des moments détaillés de sa vie, de son parcours migratoire, ainsi que son opinion sur le régime syrien, la révolution et l'ancien régime. Elle a 45 ans, est originaire de Damas et l'aînée d'une famille de cinq enfants. Elle a évolué dans un quartier plutôt mixte et dans une famille appartenant aux classes moyennes. Elle se marie en 2012. Bien que Damas n'ait pas été directement touché par les affrontements et les bombardements, son quartier se situe non loin d'autres quartiers

bombardés. La précarité de la situation sécuritaire la pousse à prendre la décision, avec son mari, de partir. Après quelques recherches sur les possibilités de migration, le couple choisit la Belgique : le regroupement familial y serait plus rapide que dans d'autres pays, et on y parle français, une langue utile à l'international. Contrairement à d'autres cas où l'homme est souvent chargé de la traversée périlleuse par les routes migratoires empruntées depuis la Syrie jusqu'en Europe, et même si beaucoup de femmes ont entrepris ce voyage, Abir m'explique que c'est elle qui part dans un premier temps avec sa fille alors âgée de dix mois, laissant son mari et son fils de 3 ans. Elle atteint la Belgique en 2015. Après quelques mois, Abir parvient facilement à naviguer le système administratif pour demander le regroupement familial après avoir obtenu l'asile. Son mari et son fils la rejoignent deux mois après son arrivée. Dès le départ, Abir ne chôme pas : elle commence les cours de français et trouve un travail deux ans après son arrivée dans un média bilingue français – arabe, ce qui lui permet d'accélérer son apprentissage du français. En parallèle, elle rejoint un centre culturel arabe et y donne des cours d'arabe pour enfant pendant deux ans. A travers ses différentes expériences et grâce à son ouverture vers l'extérieur, Abir se construit un réseau social fort sur lequel elle s'appuie pour explorer de nouvelles opportunités. En 2020, elle monte un projet de centre linguistique avec deux autres femmes qui n'en font maintenant plus partie, et en prend la direction. Initialement conçu comme centre d'apprentissage des langues pour les enfants allophones, le succès que connaît l'association invite Abir à l'étendre à d'autres publics, dont les jeunes femmes puis les femmes. Le centre offre maintenant des cours de français, de néerlandais, et d'arabe pour les enfants. Il fonctionne principalement avec des bénévoles et des stagiaires, le budget ne permettant pas d'embaucher de façon durable. Pour assurer la continuité de ce projet, Abir n'hésite pas à rencontrer des acteurs institutionnels et associatifs et monter des projets communs pour pérenniser sa structure.

Le parcours d'Abir confirme que les ressources scolaires, sociales et financières sont déterminantes dans le parcours d'apprentissage des langues en situation de migration. D'une part, Abir a pu réunir la somme nécessaire pour prendre les routes de l'exil, s'installer en Belgique et faire venir le reste de sa famille. Ensuite, ses ressources sociales lui ont permis de trouver du travail et d'apprendre le français, en utilisant par exemple sa connaissance de la langue arabe pour travailler dans un média bilingue ou donner des cours d'arabe pour les enfants. Son accès à ces emplois se situe aussi dans le cadre d'une stratégie de contournement des discriminations subies par les femmes musulmanes et le fait qu'elle porte le voile n'est pas un problème pour les structures dans lesquelles elle travaille. Forte de son expérience, elle monte une association en s'appuyant sur ses réseaux de connaissance, et sur l'expérience qu'elle a acquise à travers ses différents postes. Son parcours d'apprentissage du français se place ainsi comme une évidence.

- *Portrait 2 : Nour*

Contrairement à Abir, Nour, une syrienne de 65 ans rencontrée dans le cadre de cette étude par le biais de la directrice de la Maison des femmes de Molenbeek, m'explique les difficultés et le racisme auxquels elle a été confrontée pour trouver du travail. Elle est arrivée à Bruxelles dans les années 2000, pour s'occuper des deux enfants de sa sœur, décédée des suites d'un cancer.

Le parcours d'accueil étant réservé aux étranger·es présent·es en Belgique depuis moins de 3 ans, Nour ne l'a pas suivi. Au cours d'un entretien réalisé dans un café qu'elle a choisi en amont de notre rencontre, elle m'explique qu'elle est originaire de Damas, où elle a fait des études supérieures en agronomie. Elle détaille les différentes étapes qui l'ont menée jusqu'en Belgique. Elle travaillait pour le Ministère de l'Agriculture syrien et faisait beaucoup de déplacements en Syrie et au Liban. Au début des années 2000, sa sœur qui réside alors en Belgique décède d'un cancer et laisse deux enfants dont le père refuse de s'occuper. Nour en prend alors la responsabilité et obtient la garde et l'autorité parentale en Belgique.

Au début volontaire pour trouver un travail, elle déchantait rapidement quand on ne lui propose aucune option correspondant à son niveau d'étude, et qu'on lui demande de retirer son voile pour pouvoir travailler dans d'autres domaines. Musulmane pratiquante, elle refuse catégoriquement cette option. Elle vit alors des aides sociales et grâce à ses réseaux, sa connaissance de la religion et de la langue arabe, elle trouve plusieurs fois un travail non déclaré dans des mosquées en tant que professeure, ce qui lui permet d'arrondir les fins de mois. Ce déclassement professionnel subi, reposant sur les discriminations à l'emploi vécues particulièrement par les femmes musulmanes (Fadil 2011; Faitah 2025) laisse Nour amère, ce qui limite son envie d'apprendre le français.

Par exemple, elle m'explique le racisme qu'elle a ressenti dans le cadre des cours de français qu'elle a pris à l'ULB, ce qui a contribué à l'éloigner de l'apprentissage du français. Ce n'est que récemment qu'elle reprend des cours dans une structure en dehors du système agréé du parcours d'accueil, à la Maison des femmes de Molenbeek. Au-delà de l'apprentissage de la langue, Nour raconte qu'au départ, ce sont les docteurs qu'elle voit pour ses problèmes de rhumatismes qui lui ont conseillé de faire des activités sociales. Depuis, elle va aux cours et participe également aux sorties culturelles proposées par l'association.

« Je viens ici pour rencontrer des gens, apprendre de nouvelles choses, faire de nouvelles activités. On parle en français, on discute de problèmes sociaux, on partage. C'est mieux qu'un psy qu'on paie 30 euros la séance ! La plupart sont des Marocaines, mais ça se passe très bien avec elles. J'aime bien aussi les sorties, les activités culturelles qu'on organise, comme les musées. Chaque prof a son style, chaque session est différente, et on apprend toujours de nouvelles choses parce que les supports de cours et les discussions changent à chaque fois. On apprend toute sa vie, quoi. Par

contre, les cours dans les organismes de formation officiels, comme avec Actiris, ça ne sert à rien. »

Ce parcours montre l'importance des relations sociales et comment les cours de langues peuvent remplir ce besoin. Au-delà des cours, se rendre dans un lieu comme la Maison des femmes ouvre d'autres perspectives que le simple apprentissage d'une langue.

La Maison des Femmes de Molenbeek

La Maison des Femmes de Molenbeek fait partie de l'Asbl MOVE et offre des services aux femmes molenbeekoises, comme des cours de français, une permanence sociale, un service d'insertion socioprofessionnelle, des activités maman-enfants, des activités sportives, de couture, un projet de lutte contre les discriminations multiples, des sorties pour les mamans et leurs enfants pendant les vacances scolaires.

La Maison des femmes n'a pas de cours de français qui entrent dans le cadre du parcours d'accueil. Elle agit dans le cadre de la Cohésion sociale : il n'y a donc pas de condition d'entrée pour accéder aux cours : les femmes peuvent être primo-arrivantes ou vivre en Belgique depuis longtemps.

La formation linguistique n'est pas reconnue. Elle donne droit à une attestation de fréquentation mais pas de diplôme. L'objectif des cours est l'apprentissage de la langue mais aussi l'émancipation des femmes, et le développement de leur bien-être. Les cours sont utilisés comme une porte vers la vie en Belgique, à travers l'organisation d'activités autour de la vie en Belgique, des institutions, des activités artistiques, culturelles, des sorties, comme des visites de marchés de Noël.... « On est le pont entre ces femmes et la société »²³.

- Portrait 3 : Yasser

Yasser, tout comme Abir, est issu des classes moyennes et possède un diplôme universitaire. Il vient de la ville d'Idlib et rejoint la Belgique en 2016 via l'Italie. Son frère s'y était installé quelques années et sa sœur les a rejoints également. A son arrivée, il souhaite continuer ses études d'ingénieur, débutées à Damas. Cependant, il n'obtient le statut de réfugié que trois ans après son arrivée, et avec la fermeture du pays pendant la crise du Covid-19, il abandonne l'idée d'étudier dans sa branche. Il prend ensuite des cours de français dans une association et grâce notamment à ses compétences linguistiques en arabe et en anglais, il trouve un emploi dans un centre d'accueil du Samu Social. Il prend également des cours de Néerlandais via le parcours BON, obtient la nationalité belge et trouve un emploi d'accompagnateur social dans un BAPA à partir de 2022. Ses compétences linguistiques en arabe lui sont également utiles, puisqu'il est responsable d'une partie des heures de cours

²³ Informations récoltées pendant l'entretien réalisé avec la directrice de la Maison des femmes molenbeekoise, dans son bureau

de « citoyenneté » dans le parcours d'accueil, et oriente les arabophones vers les services et formations.

Comme celui d'Abir, le parcours de Yasser montre l'importance du niveau d'étude dans le parcours d'apprentissage de la langue : outre le fait qu'il possède des ressources scolaires surement déterminantes pour son apprentissage, celles-ci jouent un rôle dans la possibilité d'accéder à l'emploi. Aussi, ayant tous les deux vécu dans la capitale syrienne, Abir et Yasser ont été confronté-es à de larges réseaux sociaux ce qui a aussi pu être un atout pour comprendre le système belge, et utiliser leurs ressources linguistiques – l'arabe – pour trouver un emploi. Enfin, le fait d'avoir pu travailler les a aidé-es à pratiquer la langue française et à l'apprendre plus rapidement.

La différence majeure qu'il existe dans les deux profils décrits ici est le fait qu'Abir soit une femme, et qu'elle porte le voile ce qui complique son accès à un emploi. De plus, son rôle de mère et d'épouse influence également ses choix. Yasser est célibataire et n'a pas d'enfant, alors qu'Abir est mère de deux enfants de 9 et 11 ans. Elle explique pendant l'entretien qu'apprendre le français était aussi un moyen de comprendre ce que font ses enfants et de pouvoir les soutenir à l'école. Ce dernier aspect de l'apprentissage est important, et se retrouve chez les autres enquêtées qui n'ont pas le même parcours scolaire ni les mêmes origines sociales.

Un outil pour les mères

Cette partie s'intéresse au profil de mères des classes rurales populaires ayant rejoint la Belgique par le biais du regroupement familial. Mariées à 14 ans à l'un de leur proche, elles ont arrêté l'école tôt (en primaire ou en début de secondaire) et n'ont jamais quitté leur village avant leur départ de Syrie. Le profil présenté ici comporte de nombreuses similarités avec deux autres répondantes, et permet donc de mettre en avant ces caractéristiques. Autre point commun aux trois répondantes : ces femmes m'ont généreusement ouvert les portes de chez elles pour réaliser l'entretien, en présence de la formatrice de *Proforal* qui m'a mise en contact avec elles.

- **Portrait 4 : Cedra**

J'ai rencontré Cedra par le biais d'une formatrice de *Proforal*, dont le contact m'a été donné par la Directrice de la Maison des Femmes de Molenbeek. Après qu'elle a appris que j'allais rencontrer d'autres femmes du même atelier qu'elle connaît et que j'allais réaliser l'entretien à leur domicile, elle insiste pour que je vienne chez elle. Et comme ces deux autres femmes, elle demande à ce que la formatrice de *Proforal* soit présente lors de l'entretien.

Elle m'a donc accueillie dans son appartement situé dans la rue calme d'un quartier réputé très populaire de la région de Bruxelles. Son logement fait partie d'une maison à plusieurs

étages qui a été divisée en plusieurs habitations, et dans laquelle vivent exclusivement des familles syriennes. Pendant l'entretien, nous sommes plusieurs fois interrompues par l'un-e ou l'autre de ses deux enfants qui jouent avec d'autres enfants dans une cour intérieure commune aux différents logements et qui se plaignent auprès de leur mère du comportement de leurs camarades de jeu. Cedra m'accueille avec la formatrice qui ne parle pas l'arabe dans son salon où deux canapés sont disposés l'un en face de l'autre, ainsi qu'une table basse sous la fenêtre, contre le mur. Elle est vêtue d'une longue robe rouge à manches longues et a les cheveux longs et noirs détachés. Elle me demande ce que nous voulons boire puis, après avoir insisté pour nous servir quelque chose, nous amène deux verres d'eau, et dispose deux coupelles remplies de nougats sur la table basse. Du salon, il est possible d'apercevoir la chambre avec deux matelas posés au sol, située de l'autre côté du couloir de l'entrée.

Cedra est une femme syrienne de 23 ans ayant grandi dans une ville rurale du gouvernorat d'Idlib avec ses parents, sa sœur et ses trois frères. Elle a été à l'école jusqu'en deuxième secondaire et a été mariée quand elle avait 14 ans. Sa mère est décédée et son père a quitté la Syrie en 2016 avec ses frères, tous résidant aujourd'hui en Norvège. Après son mariage, elle s'est installée chez sa belle-famille, dans un village du même gouvernorat. Le couple a eu deux enfants en Syrie, puis le mari est parti en Europe. Après quatre ans passés en Bulgarie, il part vers la Belgique où il demande le regroupement familial. Cedra rejoint son mari en avril 2025, après être passée par la ville de Hama et le Liban, où elle a obtenu son visa. En Belgique, ses relations amicales se résument aux deux femmes d'amis de son mari et à une femme qu'elle avait rencontrée à Hama lors de son départ de Syrie. Celle-ci se trouve également en Belgique, en dehors de Bruxelles. C'est d'ailleurs grâce à l'une de ces amies qu'elle a appris qu'il y avait la possibilité de participer à des cours de français à l'école de ses enfants. Elle a assisté à un atelier parentalité, organisé par *Proforal*. Elle explique avoir appris quelques notions de français, langue avec laquelle elle a été sommairement en contact il y a plus de 10 ans pendant sa dernière année d'école, une demi-heure par semaine. Elle a fait un peu d'anglais durant sa scolarité et dit être un peu familière avec l'alphabet latin, même si elle « a besoin de réviser ». Durant l'entretien, Cedra exprime une envie d'apprendre le français : cela lui permettrait de communiquer plus facilement avec les professeurs de ses enfants, car l'une d'entre elles ne parle pas l'arabe. Elle dit préférer apprendre le français plutôt que le néerlandais car c'est la langue la plus parlée dans son quartier. Elle a reçu un courrier l'invitant à réaliser le parcours d'accueil, mais étant enceinte de quatre mois, elle veut attendre l'accouchement et l'entrée de l'enfant en crèche à partir de ses deux ans avant de commencer le parcours.

Tout comme Cedra, les autres mères issues de milieux ruraux et d'origine sociale populaire rencontrées dans le cadre de cette étude mettent en avant dans leur discours le fait que le français est avant tout un moyen de communication : avec les commerçantes par exemple,

lorsqu'elles vont acheter des habits pour leurs enfants, ou dans leur quartier, ce qui montre l'importance de l'ancrage territorial dans l'expérience d'exil. Mais c'est surtout avec les professionnel·les de santé qu'elles rencontrent régulièrement dans le cadre du suivi de leur grossesse qu'elles disent vouloir communiquer. Elles décrivent le fait d'avoir constamment besoin d'un traducteur dans ces situations comme désagréable. D'ailleurs, ces femmes ont été rencontrées par le biais d'une association qui organise des ateliers pour les mères et futures mères, ce qui peut aussi expliquer cette vision de l'apprentissage : un moyen de communiquer dans le cadre de leur grossesse et de leur rôle de mère. D'autant plus que leur vie sociale s'organise dans un cadre très syrien, voire arabe quand il s'agit d'interagir avec des personnes de leur quartier, où résident également des personnes originaires de pays où l'arabe est la langue officielle, comme le Maroc.

Proforal

Proforal est un « centre de formation en insertion socioprofessionnelle », comme indiqué sur leur site internet. C'est une structure qui dispense des cours et des formations, dont des cours de français dans le cadre du parcours d'accueil et en dehors. L'employée de *Proforal* dont le contact m'a été donné par la directrice de la Maison des femmes de Molenbeek est responsable des « ateliers sociolinguistiques ». Ce sont « des cours de français axés sur des besoins précis, destinés aux personnes qui ont subi une perte d'autonomie depuis leur pays d'origine à cause de leur niveau de langue. » Elle travaille sur la parentalité, dans des écoles communales et avec l'Office National pour l'Enfance (ONE). Les cours sont gratuits et se font en partenariat avec la commune de Molenbeek. C'est un projet de Cohésion sociale financé par la Commission communautaire française (COCOF). En tant que projet de « cohésion sociale », il vise à « renforcer le vivre ensemble, faciliter le quotidien, favoriser l'accès à l'éducation pour tous, l'apprentissage aux langues, au soin. »

Les ateliers de parentalité ont pour objectif de permettre aux parents de mieux comprendre la scolarité de leur enfant, tout en apprenant le français. Les niveaux sont très différents dans les groupes : certain·es sont illétré·es, d'autres savent écrire uniquement dans leur langue maternelle, d'autres ont été scolarisé·es, ont fait des études universitaires... Le seul critère pour participer est d'être parent d'élève et ne pas être autonome en français.

Les cours sont adaptés aux différents profils, et la formatrice m'explique qu'elle utilise beaucoup l'oral. Elle travaille sur des cas concrets, comme des documents administratifs, du vocabulaire spécifique en lien avec les enfants. Elle organise aussi des sorties pour présenter les différents services disponibles (comme les ludothèques).²⁴

²⁴ Informations récoltées pendant l'entretien réalisé avec la formatrice de Proforal au téléphone et pendant les entretiens réalisés aux domiciles des trois enquêtées.

Des opportunités pour les filles

Ici, nous mettons en avant un autre type de profil du corpus : celui d'une jeune femme récemment arrivée en Belgique, non mariée, aînée d'une famille de quatre enfants. Je rencontre Tasnim par le biais de l'asbl SIMA, une association agréée pour dispenser les cours de français dans le cadre du parcours d'accueil. Je réalise l'entretien dans une des salles de classe mise à disposition par l'association. Tasnim arrive une heure avant notre entretien. D'après la formatrice, elle est très motivée à l'idée de participer à cette enquête. Elle est habillée avec un voile rose recouvrant une partie de son front et le dessous de son menton, descendant jusqu'aux hanches sur une abaya noire et ample. Elle est souriante, un peu timide lors de l'entretien mais n'hésite pas à répondre à toutes les questions de façon assez détaillée.

- *Portrait 5 : Tasnim*

Tout comme Cedra, Tasnim est originaire d'une région rurale et a dû arrêter l'école en troisième secondaire en raison de la guerre. Son père qui travaillait dans le nettoyage à la mairie du village est décédé dans un accident juste avant la guerre. Tasnim a été déplacée à de multiples reprises avec ses frères et sœur, sa mère, son grand-père et ses oncles, de plus en plus loin, en fonction du lieu des bombardements, jusqu'à la frontière turque. Elle a assumé tôt des responsabilités au sein de sa famille en tant qu'aînée, et parce que sa mère est atteinte d'un cancer. En raison de leur situation de déplacement, le petit frère de Tasnim prend les routes de l'Europe et dépose un dossier de regroupement familial en Belgique pour sa famille restée au pays. Cette dernière arrive en Belgique en mars 2024.

Tasnim m'explique son parcours depuis la Syrie : afin de rejoindre son frère en Belgique, la famille a dû partir à Hama, dans la zone contrôlée par l'ancien régime, alors qu'elle se trouvait dans la zone contrôlée par l'opposition. C'est à ce moment qu'elle et les femmes de sa famille retirent le niqab, notamment en prévision de leur venue en Europe, ayant entendu dire que le port de ce type de vêtement était mal vu. La famille transite ensuite par le Liban, où elle est confrontée au racisme antisyrrien. Plusieurs fois, la police libanaise fait irruption dans leur logement, à la recherche d'armes, de façon peu respectueuse, malgré le fait que la famille ne soit composée presque uniquement de femmes – dont sa mère malade – et de son petit frère de moins de 15 ans.

La famille atterrit à Saint-Josse, dans le logement de son petit frère et Tasnim ne tarde pas à commencer le parcours d'accueil. Au moment de l'entretien, elle a déjà complété la formation citoyenne de 60 heures et prend maintenant des cours à l'asbl SIMA. C'est son troisième cours et il lui reste un cycle de cours pour compléter le niveau A2. A ma question sur les facilités ou difficulté d'apprentissage qu'elle rencontre, elle m'explique que même si elle a encore des difficultés pour la prononciation et pour parler, elle dit qu'elle progresse, qu'elle se sent plus à l'aise, qu'elle comprend. Elle explique qu'au départ c'était difficile mais que grâce à la formatrice qu'elle a eue, elle fait de grands progrès. Elle met aussi en lumière le fait que le fait de ne pas avoir d'enfant l'aide à suivre les cours. La femme de son oncle par

exemple, également présente en Belgique, doit souvent s'absenter pour garder ses enfants malades ou quand il y a des rendez-vous médicaux.

A la fin de l'entretien, elle partage son envie de continuer les cours, même après avoir atteint le niveau A2, requis pour compléter le parcours d'accueil. Elle aimerait bien faire des études d'infirmière, et se projette dans l'avenir avec le projet de revenir en Syrie quand ce sera possible.

Le discours de Tasnim est à mettre en perspective par rapport aux conditions d'entretien. Ce dernier se déroule dans les locaux de l'association dans laquelle elle suit les cours, association qui met en avant des valeurs laïques d'égalité et de démocratie. Elle présente son parcours de manière cohérente avec ce cadre, notamment par rapport à sa motivation et son projet professionnel. Cependant, d'autres aspects de son parcours peuvent aussi expliquer cette posture, comme son jeune âge, sa position familiale d'aînée, ou encore son statut de célibataire sans enfant. D'autant plus qu'elle mentionne également son désir de retourner en Syrie pour y construire son avenir tout en mettant à profit sa présence en Belgique pour accumuler les ressources nécessaires à la construction d'un avenir en cohérence avec ses projections. Nous pouvons ainsi percevoir l'enchevêtrement de plusieurs trajectoires - familiale, scolaire et professionnelle - qui façonnent son expérience migratoire.

Les apprenantes, en fonction de leur genre, de leur origine sociale, de leur statut marital et parental, de leur âge, de leur place dans la fratrie, ou d'autres caractéristiques sociales et en fonction de la structure dans laquelle elles prennent les cours de français, perçoivent l'apprentissage de cette langue différemment. Le parcours migratoire mais aussi de l'évolution sur le territoire d'exil façonnent le rapport à l'apprentissage, qui prend plusieurs dimensions et évolue en fonction des expériences et du vécu.

Des cours adaptés aux envies et aux besoins

L'accès à l'apprentissage : un parcours non linéaire

Il est toutefois difficile de formuler des conclusions sur les parcours d'apprentissage, qui dépendent de plusieurs facteurs, comme l'interaction des jeunes mères avec les institutions belges, ou l'évolution dans l'âge qui peut également leur donner plus d'autonomie dans leur déplacements quotidiens et leurs activités. Le contact avec l'extérieur peut être un moyen d'apprentissage de la langue, quand cet extérieur le permet : il reste toutefois possible, pour certaines, de rester dans un environnement arabophone, voire syrianophone, sans avoir besoin d'obtenir un niveau de français plus élevé.

En plus des effets que le temps produit sur la façon dont les femmes se représentent l'apprentissage du français, sa nécessité ou son utilité, d'autres facteurs sont également importants à considérer pour comprendre l'accès à l'apprentissage.

Comme déjà mentionné, le niveau de diplôme est très discriminant concernant les possibilités et l'accès à l'apprentissage du français. Même si plusieurs niveaux de cours sont

proposés après le parcours d'accueil, il semble qu'un lien fort avec le contexte de vie des apprenantes soit nécessaire afin de garantir un apprentissage de qualité et durable.

Aussi, la présence de jeunes enfants dans la famille limite considérablement les marges de manœuvre des apprenantes, celles-ci ne pouvant suivre les cours qui n'acceptent pas les enfants en bas âge. Cela met également un frein à l'entrée dans l'apprentissage et sa continuité. Certaines femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche sont jeunes et projettent de faire encore d'autres enfants, ce qui limite leur accès à la langue française si les cours ne proposent pas d'option de garde ponctuelle, ou si les cours ne sont pas adaptés pour ce type de profil.

Par ailleurs, une autre dimension est à prendre en compte dans le parcours de certaines femmes : le rôle du contrôle social et de la possibilité de participer à des activités seule, ou en présence d'hommes.

- Portrait 6 : Safa

C'est le cas de Safa que j'ai rencontrée via l'asbl SIMA, juste avant Tasnim, dans la même salle de classe. Lorsque j'arrive dans les locaux de l'association, Safa est déjà là, vêtue d'un voile noir serré autour de son visage et d'une abaya noire. Après que la coordinatrice des cours nous a présentées l'une à l'autre, nous la suivons vers la salle de classe qui nous a été attribuée et nous y installons en face à face. Au début, Safa me demande si je parle bien l'arabe, inquiète que l'entretien se déroule en français, sûrement par rapport à mon apparence et mon style vestimentaire (jean et T-shirt manche longue, non voilée). Je lui confirme que je parle l'arabe couramment et lui explique mes origines syriennes. Elle affiche un sourire sur son visage et me demande ce qu'elle doit dire. Nous débutons alors l'entretien. Safa parle volontiers de sa vie en Syrie, de son parcours migratoire et de sa vie en Belgique. Elle répond à toutes mes questions et semble à l'aise dans la situation d'entretien.

Safa, 30 ans, est originaire d'un quartier populaire de Latakiah, son père travaillait dans la dentisterie informelle, fabricant de prothèses dentaires à domicile, et sa mère travaillait au foyer. Safa a sept frères et sœurs. Elle a arrêté l'école en troisième primaire, car elle « n'aimait pas l'école ». Elle me raconte qu'à 14 ans, elle rencontre un homme lors d'un festival de musique qui devient son mari malgré le refus de sa famille. Ce dernier décide alors de la kidnapper, et elle s'installe dans sa belle-famille dans une autre ville du littoral syrien. Après plusieurs tentatives de sa famille de la récupérer, Safa est déterminée à rester dans la famille de son mari, et son père accepte de pardonner à sa fille cet acte. Lors du conflit syrien, la majorité de sa famille paternelle et maternelle quitte la Syrie. Elle, son mari et leurs trois enfants quittent la Syrie en 2014 avec d'autres membres de leurs familles respectives. Le couple s'installe dans un premier temps au Maroc, mais en raison de la difficulté à trouver une activité économique, il décide de partir en Europe, par l'Espagne, la France puis la Belgique où certains membres de la famille paternelle et maternelle de Safa sont installés. En Belgique, la famille est tout d'abord logée dans un centre d'hébergement à Namur, puis dans l'Ouest de la région Bruxelles-Capitale. Elle

change plusieurs fois de logements en raison des différents problèmes rencontrés (problèmes de voisinage, problèmes de souris, quartier trop excentré...).

Depuis leur arrivée en Belgique en 2015, le couple a eu quatre enfants, ce qui porte à sept leur nombre total. L'aînée a maintenant 21 ans et le plus jeune 3 ans. Safa m'explique que l'environnement dans lequel elle évolue ne lui plaît pas : elle se sent à l'étroit dans son logement trois pièces où elle vit depuis cinq ans. Les sept enfants doivent dormir dans la même chambre. Mais elle n'arrive pas à trouver un autre logement car les loyers sont chers à Bruxelles.

A l'époque de leur arrivée, le parcours d'accueil n'était pas obligatoire à Bruxelles mais son mari l'a fait. Il a par contre refusé que Safa prenne des cours, jusqu'à ce que cette dernière insiste pour le faire.

« Mon mari a fait le parcours d'accueil mais moi non. Il ne voulait pas que je me mélange avec les autres. Je suis restée à la maison, mais après je voulais sortir. Quand j'allais au Lidl, je n'arrivais pas à parler, pour acheter les habits, on m'a dit que c'était mieux d'aller dans certains magasins ailleurs que dans mon quartier, mais je ne pouvais pas y aller car je ne pouvais pas parler. Je restais chez ma sœur, et chez moi. Après, j'en ai eu marre : j'ai mis la pression sur mon mari pour pouvoir apprendre la langue. Et j'ai commencé. »

Selon Yasser (voir portrait 3), l'obligation du parcours d'accueil a conduit des femmes à qui le mari interdisait jusque-là de sortir, à fréquenter d'autres espaces. Dans le cas de Safa, sa volonté de réaliser le parcours d'accueil et son inscription dans un cours de français a été l'occasion de négocier un espace d'autonomie supplémentaire avec son mari. Le fait que sa fille aînée grandisse, le fait qu'elle-même avance dans l'âge sont aussi des facteurs à prendre en considération pour comprendre cette prise d'autonomie. Elle a fait les cours de citoyenneté et prend maintenant les cours de français. Malgré le fait qu'elle trouve cela très dur, les cours l'ont aidée à pouvoir interagir dans le cadre de sa vie quotidienne, notamment avec les commerçant-es. Elle se sent maintenant indépendante pour sortir et faire les courses par exemple. Son parcours, bien que très différent, peut être mis en parallèle avec celui de Tasnim (voir portrait 5), qui a tenu à rajouter à la fin de son entretien :

« Chez nous, les femmes ne peuvent pas sortir seules. Quand je suis arrivée à Bruxelles, mon frère m'accompagnait partout, malgré le fait qu'il soit plus jeune que moi. Comme je devais faire les cours d'intégration, il m'a accompagné à la première séance. Mais pour la deuxième, il n'était pas

| disponible. Je lui ai dit que je pouvais y aller seule. Et depuis, je me déplace seule ».

Cette mise en avant d'une certaine indépendance peut être reliée aux conditions d'entretien, effectué au sein d'une institution belge, et après que les répondantes ont participé à des cours de citoyenneté mettant notamment en avant l'égalité hommes/femmes comme aspect de la culture nationale. Il est donc intéressant de voir que ce point a été soulevé par les deux répondantes rencontrées dans cette asbl, ce qui montre que l'adhésion à cette égalité déclarée se fait dans le cadre institutionnel.

Adapter pour mieux apprendre

Au-delà de l'injonction à l'acquisition d'un certain niveau de langue pour valider une démarche administrative et bénéficier du droit de séjour en Belgique, les cours de français sont aussi un lieu de partage où se produisent des relations sociales qui sont parfois perçues positivement dans le cadre d'un exil accompagné d'un sentiment de solitude, d'ennui, d'avancer sans but précis.

- ***Les ateliers parentalité : un moyen de relier apprentissage et vie quotidienne, idéal pour les femmes qui n'ont pas de diplôme et qui ont des enfants en bas âge.***

Certains cours, ciblés sur les besoins pratiques des apprenant-es, apparaissent tout à fait adaptés, et permettent une sensation d'apprendre quelque chose d'utile comme c'est le cas des « ateliers parentalité » dispensés par *Proforal*. Les répondant-es ayant suivi ces ateliers partagent toutes l'envie de les poursuivre : d'une part parce qu'elles peuvent y participer avec leurs enfants ; d'autre part, parce qu'elles peuvent directement utiliser ce qu'elles apprennent dans leur vie quotidienne, comme lors d'un rendez-vous médical, ou à l'école lors du contact avec le personnel enseignant ; aussi parce que leur niveau de diplôme ne leur permet pas forcément de suivre des cours qui n'ont qu'un intérêt limité dans leur quotidien ; et enfin parce que l'environnement non-mixte proposé pour ces cours se situe dans la continuité de l'environnement dans lequel les répondantes vivaient avant leur départ de Syrie.

- ***Les classes de français : un moyen de créer du lien social et de vaincre l'ennui***

Comme les associations proposant des cours adaptés aux intérêts et centrés sur la vie quotidienne des apprenantes, les structures ouvertes exclusivement aux femmes prennent en compte de manière plus précise leurs besoins, qui vont d'ailleurs au-delà de l'apprentissage de la langue. Comme la Maison des Femmes de Molenbeek, une autre structure, Zones femmes, créée récemment par une Syrienne, permet de créer ce lien social que les personnes rencontrées mettent en avant dans leur récit comme un aspect particulièrement apprécié.

- *Portrait 7 : Samar*

C'est le cas de Samar. Syrienne de 40 ans, originaire d'un village proche de Sweida dans le sud de la Syrie, elle s'est mariée juste après avoir complété sa dernière année d'études secondaires et a rejoint son mari en Arabie Saoudite où il travaille comme employé d'une société d'assurance. Sa famille, composée du couple et de leurs trois enfants, partent en Belgique en 2021 et Samar demande l'asile alors que son mari repart travailler en Arabie Saoudite. Samar est issue de la classe moyenne rurale, fait partie d'une minorité religieuse et ne porte pas le voile. Je l'ai rencontrée grâce à la directrice du centre où elle prend des cours de français. Pour réaliser l'entretien, nous nous donnons rendez-vous devant ce centre. La directrice est prévenue de notre rencontre, et nous la retrouvons dans ses locaux. Nous marchons ensuite toutes les trois jusqu'à un café qu'elles connaissent et qui offrent la possibilité de commander des narguilés, pratique qu'elles apprécient toutes les deux. Au cours de notre marche, les deux femmes échangent sur des sujets privés, ce qui témoigne d'une relation amicale. Nous arrivons avant l'ouverture et attendons vingt minutes pour entrer. Nous nous installons dans la vaste salle de ce café-restaurant où nous sommes les seules clientes. Après avoir commandé les narguilés et une limonade, nous commençons l'entretien.

Samar m'explique que le français est une langue très difficile pour elle. A son arrivée, elle utilisait plutôt l'anglais car ne parlait pas français, et s'en sert toujours pour retrouver des mots en français. Elle a commencé les cours de français par le parcours d'accueil en 2023 et a continué via *Bruxelles formation*. Elle décrit son niveau de français comme plutôt faible, mais suit tout de même une formation en vente de vêtements. Elle doit trouver un stage dans le cadre de son inscription au CPAS. En parallèle, elle prend des cours de français dans ce centre, ce qui lui permet de développer des relations sociales, comme avec la directrice qu'elle décrit comme une magnifique rencontre. En effet, la complicité entre les deux femmes est évidente avant et pendant l'entretien. Samar me dit qu'elle aime être en Belgique, car elle a beaucoup appris : elle réalise des activités qu'elle n'a jamais faites avant, comme sortir et se déplacer seule, faire des formations, rencontrer de nouvelles personnes.

Les cours de français sont, pour Samar, un moyen de créer du lien social et constituent un lieu de sociabilité. C'est-à-dire qu'au-delà de l'apprentissage de la langue française, les cours sont aussi l'occasion de rencontrer d'autres personnes qui partagent les mêmes difficultés et les mêmes défis en Belgique, tout en réalisant des activités permettant de changer le quotidien et l'exil.

Zone femmes

Zone femmes est un centre de formation établi en 2020 dans la commune de Schaerbeek et dirigé par une Syrienne. Spécialisé dans l'éducation non formelle, il s'adresse dans un premier temps aux enfants et offre des cours de soutien scolaire. Puis, à partir de 2023 environ, les activités ont été étendues aux mères de ces enfants qui n'arrivaient pas à apprendre le français malgré les cours donnés dans le cadre du parcours d'accueil. Il y a deux niveaux et les cours ont lieu deux fois par semaine pendant 3 heures. Les groupes sont composés d'environ sept femmes, qui viennent en majorité de Damas, et un peu d'autres pays arabophones (Egypte, Maroc, Palestine...). La directrice partage avec moi le fait que ces femmes ont formulé le besoin d'être mieux accompagnées dans leur apprentissage. « Même après avoir complété le troisième niveau, elles n'arrivaient pas à parler car elle ne pratiquent pas la langue. Elles connaissent des mots, la grammaire, mais pour aller à l'hôpital, à l'école, elles ne savent pas s'exprimer. » A côté des cours de langue, il y a aussi une permanence sociale pendant laquelle les personnes qui fréquentent le centre peuvent demander de l'aide pour traduire des documents, payer des factures, trouver un logement, et des cours d'arabe pour les enfants.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les parcours des femmes syriennes installées à Bruxelles présentés dans cette étude donnent des pistes sur la relation qu'ont ces femmes à l'apprentissage du français dans leur parcours d'exil. À travers les récits recueillis, on comprend que l'apprentissage de la langue ne constitue ni un besoin universel ni une étape naturelle d'un processus d'« intégration ». Loin d'être une expérience homogène, il dépend de trajectoires marquées par des rapports sociaux de genre, de classe, d'âge, qui ont un lien avec le niveau scolaire et la situation familiale.

Les résultats invitent ainsi à interroger les présupposés qui sous-tendent les politiques d'intégration linguistique. Celles-ci reposent souvent sur l'idée que la maîtrise de la langue du territoire d'installation constitue une condition préalable à l'autonomie, à la participation sociale ou à l'accès à l'emploi. Or, les parcours étudiés montrent que la relation entre langue et vécu positif de l'exil est loin d'être évidente. Certaines enquêtées développent des formes d'autonomie importantes sans maîtriser le français, grâce à leurs réseaux familiaux ou amicaux, tandis que d'autres, malgré leur apprentissage de la langue et leur niveau de qualification élevé, se heurtent à des obstacles structurels tels que les discriminations à l'embauche, la non-reconnaissance des diplômes ou l'islamophobie.

L'enquête met également en évidence les limites d'une approche administrative qui tend à considérer les personnes primo-arrivantes comme un public homogène. Les obligations

linguistiques s'adressent pourtant à des femmes dont les ressources, les contraintes et les aspirations sont profondément différentes. Une jeune célibataire diplômée ne mobilise pas la langue de la même manière qu'une mère de famille nombreuse peu scolarisée, vivant dans un environnement majoritairement arabophone. Réduire ces expériences à une même injonction à l'apprentissage revient à invisibiliser les conditions sociales qui rendent cet apprentissage plus ou moins accessible, utile ou souhaitable.

Par ailleurs, les témoignages recueillis montrent que les espaces d'apprentissage les plus investis ne sont pas nécessairement ceux qui visent prioritairement l'acquisition d'un niveau linguistique certifié. Les structures associatives proposant des activités centrées sur la parentalité, le quotidien, l'entraide ou la sociabilité répondent souvent davantage aux attentes des participantes. Dans ces espaces, la langue apparaît moins comme un objectif à atteindre que comme une ressource mobilisée pour agir dans son environnement, comprendre les institutions, accompagner ses enfants ou rompre l'isolement.

Penser les programmes d'apprentissage en lien avec les intérêts et les besoins des participant·es servirait à renforcer la participation de ces publics souvent marginalisés dans la participation et la réflexion sur l'action publique. Que ce soit par l'organisation de focus group ou la collecte d'avis lors de l'enregistrement des primo-arrivant·es au niveau communal par exemple, des enquêtes pour créer des cours correspondant aux besoins et aux possibilités de ces publics pourraient ainsi servir à continuer l'amélioration des pratiques d'apprentissage et par conséquent les résultats de ce dernier.

Au-delà de la question linguistique, cette recherche souligne l'importance de replacer l'apprentissage dans l'ensemble des conditions sociales de l'exil. Les difficultés rencontrées par certaines enquêtées relèvent moins d'un manque de volonté d'apprendre que de contraintes liées à la maternité, à la précarité économique, aux discriminations ou à l'absence d'espaces adaptés à leur situation. Dès lors, les politiques publiques gagneraient à considérer davantage la diversité des trajectoires et à penser l'apprentissage des langues non comme un préalable à l'intégration, mais comme une ressource parmi d'autres dans les parcours de reconstruction de la vie en exil. Cela peut amplifier la participation des femmes immigrées dans la société, en leur permettant de participer à des initiatives démocratiques et collectives qui font sens pour elles, et ainsi renforcer leur pouvoir d'agir en contribuant au développement d'une citoyenneté active.

En définitive, cette étude invite à déplacer le regard : plutôt que d'évaluer la « capacité d'intégration » des femmes arabes à travers leur maîtrise linguistique, elle propose d'observer comment les institutions, les dispositifs et la société d'accueil s'adaptent — ou non — à la diversité des expériences et des besoins des personnes qu'ils prétendent accompagner et contribuent à améliorer la façon dont les immigrées exercent leurs droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaumont, Amélie, et Marie-Pierre Pouly. 2022. « Les usages sociaux de l'anglais. Diffusion de l'anglais et recompositions des capitaux par l'international ». *Savoir/Agir* 6162(2): 5-16.
- Bechichi, Nagui, Gérard Bouvier, Yaël Brinbaum, et Jérôme Lè. 2016. « Maîtrise de la langue et emploi des immigrés : quels liens? » *INSEE (Emploi, chômage, revenus du travail)*: 35-47.
- Bel, Marianne. 2024. « Les enjeux politiques de la langue ». *Plein droit* 142(3): 23-26.
- Biichlé, Luc. 2014. « L'« arabe français » ou comment se dessine en France les contours d'une variété locale d'arabe maghrébin ». *Revue européenne des migrations internationales* 30(3-4): 201-17.
- Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris, France: Fayard.
- Condon, Stéphanie, et Corinne Régnard. 2016. « Les pratiques linguistiques : langues apportées et langues transmises ». In *Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France, Grandes Enquêtes*, éd. Cris Beauchemin, Christelle Hamel, et Patrick Simon. Paris: Ined Éditions, 117-44.
- Couëtoux-Jungman, Francine, et Claire Extramiana. 2010. « Du bilinguisme familial chez les enfants ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires* (1288): 80-85.
- Deprez, Christine. 2021. « Transmission des langues ». *Langage et société* (HS1): 323-26.
- Fadil, Nadia. 2011. « Not-/Unveiling as An Ethical Practice ». *Feminist Review* 98(1): 83-109.
- Faitah, Salma. 2025. « La fuite des cerveaux des Belges issu.es de l'immigration africaine : Stratégies individuelles pour contrer des politiques excluantes ». *Mémoire*. Université Libre de Bruxelles.
- Gourdeau, Camille, et Martine Boudet. 2019. « Parler le français : une obligation ou un droit pour les étrangèr.e.s "primo-arrivant.e.s" ? » In *Les langues-cultures: moteurs de démocratie et de développement*, Vulaines-sur-Seine, France: Éditions du Croquant, 87-94.
- Gsir, Sonia. 2006. *Les dispositifs d'apprentissage de la langue du pays d'accueil pour les primo-arrivants en Belgique, en Europe et au Québec*. Ministère de la Communauté française.
- Liebig, Thomas, et Kristian Rose Tronstad. 2018. « Triple Disadvantage? : A First Overview of the Integration of Refugee Women ». *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*.
- Manço, Altay. 2014. « La culture comme espace d'appropriation du français par les immigrés. Observations en Fédération Wallonie-Bruxelles ». *Français et société* (28): 1-55.

Ogor, Alexis. 2022. « Les usages différenciés d'une « langue rare ». Étudier l'arabe en licence à l'Inalco ». *Savoir/Agir* 6162(2): 147-55.

Poisson, Charlotte. 2024. Accessibilité des places en crèche et problématique du « non-recours » aux services : femmes migrantes avec enfants. Liège: IRFAM.

Saglio-Yatzimirsky, Marie-Caroline, et Alexandra Galitzine-Loumpet, éd. 2022. *Lingua (non) grata : Langues, violences et résistances dans les espaces de la migration* *Lingua (non) grata : Langues, violences et résistances dans les espaces de la migration*. Paris: Presses de l'Inalco.

de Sardan, Jean-Pierre Olivier. 2009. *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.

Sayad, Abdelmalek, Benoît Falaize, et Smaïn Laacher. 2014. *L'école et les enfants de l'immigration: essais critiques*. Paris: Éd. du Seuil.

Wakim, Nabil. 2020. *L'arabe pour tous: pourquoi ma langue est taboue en France*. Paris: Éditions du Seuil.

ANNEXE

Sélection de travaux et d'études sur l'apprentissage de la langue par des publics allophones en Belgique

Un rapport commandé par le Service de la langue française du Ministère de la Communauté française de Belgique publié en 2006 propose un état des lieux des dispositifs d'apprentissage des langues nationales par les primo-arrivant·es dans plusieurs pays, et s'appuie sur des données disponibles en ligne : Gsir, Sonia. 2006. *Les dispositifs d'apprentissage de la langue du pays d'accueil pour les primo-arrivants en Belgique, en Europe et au Québec*. Ministère de la Communauté française.

Un rapport commandé par le même service à l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM) publié en 2014 s'intéresse au point de vue des intervenant·es sociaux·les des structures dans lesquelles interagissent des primo-arrivant·es sur la façon dont les migrant·es s'approprient la langue française : Manço, Altay. 2014. « La culture comme espace d'appropriation du français par les immigrés. Observations en Fédération Wallonie-Bruxelles ». *Français et société* (28): 1-55.

Un rapport financé par la Région Wallonie dans le cadre d'un des objectifs d'un plan de relance économique analyse les opportunités et obstacles à l'apprentissage de la langue dans un objectif d'insertion sociale, professionnelle et économique : Vander Elst, Gabrielle, Ingrid Bertrand, et Vincent Mariscal. 2025. *Rapport de l'Observatoire de l'Alphabétisation et de l'apprentissage de la langue française*. DisCRI asbl; Lire et Écrire en Wallonie.

Sur l'apprentissage des langues par les enfants primo-arrivant-es dans le cadre scolaire et des difficultés que cela comporte, notamment en raison du manque de formation et d'accompagnement des enseignant-es, ou encore par le manque de flexibilité des programmes scolaires :

Recherches effectuées spécifiquement sur les publics enfants et les méthodes d'apprentissage mis en place en Belgique depuis 1988 et plus particulièrement depuis le décret de 2001 qui instaure un cursus intégré d'apprentissage du français 2eme langue dans les classes (avant rien de spécifique d'après "L'Enseignement du français aux primo-arrivants en Belgique francophone" par Luc Collès et Aphrodite Maravelak (Université catholique de Louvain (Belgique)) publié en 2003 dans dialogues et cultures ;

L'intégration des enfants primo-arrivants en Communauté française de Belgique, Audrey Houssière rapport du think tank européen pour la solidarité (https://pourlasolidarite.eu/wp-content/uploads/2014/08/affairesociales_integrationsprimoarrivants-2_0.pdf) ;

Une autre série sur l'apprentissage de langues étrangères par les enfants francophones à l'école : « Pacte pour un enseignement d'excellence » de la Fédération Wallonie Bruxelles : « L'éveil aux langues en Belgique francophone : de la théorie à la pratique » Nadège Herbinaux, Julie Van de Vyver, Philippe Anckaert et Fanny Meunie : évaluation de l'éveil aux langues porté depuis 2020 par les écoles : valorisation des langues étrangères dans le cursus scolaire.

Sur les élèves roms : Mémoire de master en pédagogie de Ferenc Sebök « Les difficultés d'apprentissage du français chez les enfants roms à l'école primaire » (https://www.researchgate.net/profile/Ferenc-Seboek/publication/382637260_Les_difficultes_d'apprentissage_du_francais_chez_les_enfants_roms_a_l'ecole_primaire_Universite_catholique_de_Louvain_SEBOK_Ferenc_Promoteur/links/66a6b9574433ad480e8358d9/Les-difficultes-d'apprentissage-du-francais-chez-les-enfants-roms-a-lecole-primaire-Universite-catholique-de-Louvain-SEBOK-Ferenc-Promoteur.pdf);

Des études montrent également les difficultés spécifiques pour les publics enfants d'immigré-s ou immigré-s eux-mêmes à l'école : « Représentations des professeurs de français (FLE et non FLE) qui enseignent à des élèves allophones » de Tazgharti, Chaïmae, Master 2022 ; « Élèves syriens à l'école belge francophone : Quels parcours scolaires ? » par Élodie Oger (<https://www.irfam.org/wp-content/uploads/IRFAM-Lettre59.pdf#page=36>)

ITINÉRAIRES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DE FEMMES SYRIENNES À BRUXELLES

Cette étude analyse les parcours d'apprentissage du français de femmes syriennes vivant à Bruxelles, à partir d'entretiens réalisés entre février et juin 2026 auprès d'apprenantes et de professionnel-les du secteur.

Elle montre que l'apprentissage du français ne répond pas uniquement à un objectif d'intégration, mais s'inscrit dans des trajectoires de vie marquées par l'exil, les responsabilités familiales, les aspirations professionnelles et les conditions sociales. Les motivations varient selon le niveau d'études, l'âge, le statut familial ou la présence d'enfants : les femmes diplômées y voient un levier d'insertion professionnelle, les mères un moyen d'accompagner leurs enfants et de gagner en autonomie, tandis que les plus jeunes l'envisagent comme une opportunité d'avenir.

L'étude met également en évidence le fait que les dispositifs d'apprentissage sont inégalement adaptés aux besoins des apprenantes et souligne l'importance d'approches souples, tenant compte des réalités sociales, des parcours migratoires et des expériences individuelles, afin de favoriser un apprentissage plus accessible et pertinent.



AWSA ^{BE}
Arab Women's Solidarity Association
جمعية تضامن المرأة العربية - بلجيكا